

ACA Nexia

Membre de Nexia International
Société par Actions Simplifiée d'expertise
comptable et de commissariat aux comptes au
capital de 640 000€. RCS Paris B 331 057 406
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

Acofex

Société par Actions Simplifiée d'expertise
comptable et de commissariat aux comptes au
capital de 16 000 €
RCS Créteil B 420 634 602
2, rue des Laitières – 94300 Vincennes

EuropaCorp

Rapport des commissaires aux comptes
sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou
d'achat d'actions au bénéfice des salariés ou des
mandataires sociaux de la société et des sociétés
qui lui sont liées

Assemblée générale mixte du 12 septembre 2024
23^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés ou des mandataires sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de vingt-six mois, à attribuer en une ou plusieurs fois des options d'une durée maximum de 10 années donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou à l'achat d'actions existantes de la société dans la limite de 5% du capital social de la société au jour de la tenue du conseil d'administration décidant l'attribution des options.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Conseil d'administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions données dans le rapport du conseil d'administration.

Fait à Paris et Vincennes, le 1^{er} aout 2024
Les commissaires aux comptes

DocuSigned by:

A119C034361144A...

ACA Nexia
représenté par
Olivier Juramie

Signé par :

244971CF805140D...

Acofex
représenté par
Arnaud Malivoire